

Communauté de
Communes du
SUD GIRONDE



Parc d'activités du Pays de Langon
21, rue des Acacias
33210 Mazères
05 56 63 81 10
cdcsudgironde.fr



AIRE DE SEVES

COMMUNE DE TOULENNE

CONTEXTE DEPUIS 2007

L'aire a été réouverte en 2007 après des travaux de réhabilitation

40 emplacements

Entre 2007 et 2020: gestion déléguée à Aquitanis

Gestion assurée depuis le 1^e janvier 2021 par la CDC du Sud Gironde

LA SITUATION SUR L'AIRE

- Sédentarisation bien avancée sur l'aire
- Aucune nouvelle famille depuis la réouverture de l'aire
- Itinérance limitée à quelques semaines l'été notamment durant la fermeture de l'aire
- Poursuite de la vie en caravane car difficulté pour les familles d'accéder à un logement
- Les familles qui ont pu le faire ont quitté l'aire et sont devenues locataires voire propriétaires

DIAGNOSTIC RÉALISÉ PAR L' ADAV EN MAI JUIN 2021

Résumé des Préconisations

Un besoin de relogement de 21 ménages

Une offre de logements à créer :

- Habitat adapté type PLAi
- Une offre de terrains familiaux locatifs publics
- La nécessité d'avoir 2 sites de relogement
- Le besoin de créer de petits îlots de vie de 3/5 familles
- Le terrain doit être différencié de celui de l'aire d'accueil de Toulonne
- Il y a un besoin d'accompagnement social au logement des familles

VALIDATION PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE DU 10 JUIN 2021

- Comité de pilotage favorable :
 - À la réalisation de 10 logements en PLAI sur un des ilots de l'aire de Sèves
 - À la demande de modification du Schéma Départemental pour l'accueil des gens du voyage
- Préalables validés :
 - Démarche validée par le conseil municipal de Toulonne
 - Le PLUI en cours de finalisation prend en compte cette possible évolution
- La CDC poursuit en parallèle ses recherches de terrains familiaux sur d'autres secteurs du territoire :
 - un terrain sur la commune de Noailan a été identifié dans le PLUI
 - D'autres communes ont proposé des terrains; l'étude de faisabilité est en cours

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL 2019-2024

Le Schéma prévoit actuellement sur l'aire de Toulence:

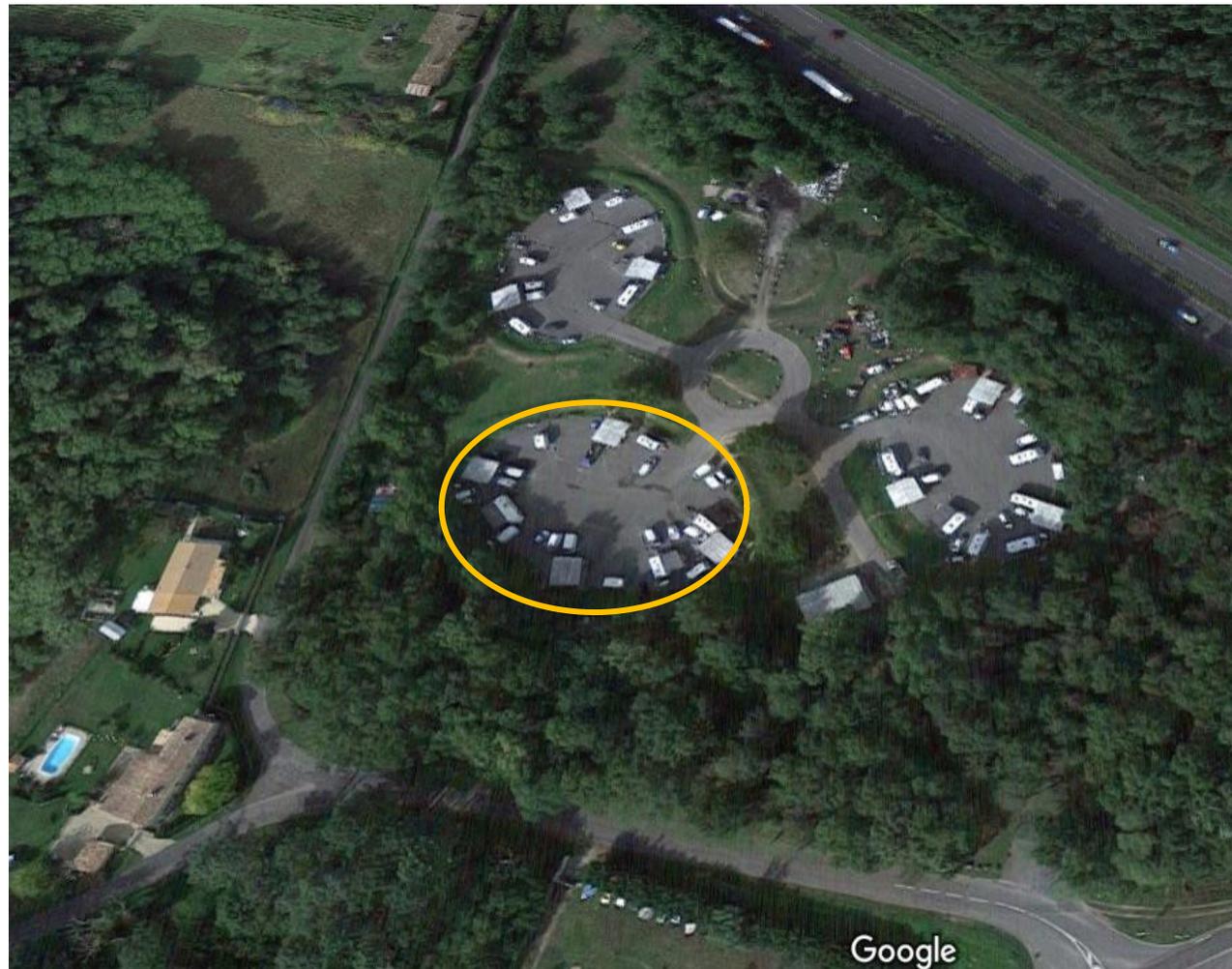
« la réflexion en cours entre le gestionnaire, le syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage de la Région de Langon, la commune et l'Etat, pour une opération de relogement des ménages sédentarisés sur l'aire d'accueil de Toulence entraînant une réduction de sa capacité doit être poursuivie. En conséquence, la capacité de l'aire d'accueil est ramenée à 25 places au lieu de 40 places disponibles actuellement »

DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL 2019-2024

La CDC du Sud Gironde a saisi Mme la Préfète et M Le Président du Conseil Départemental d'une demande de modification du schéma :

« au regard du diagnostic et de la concertation menés avec l'ensemble des partenaires, nous souhaiterions modifier la prescription de terrains familiaux locatifs publics de 24 places inscrites au SDAHGV en 10 PLAI adaptés, et maintenir la diminution de la capacité d'accueil de l'aire d'accueil de Sèves à 25 places au lieu de 40 comme inscrites dans le schéma »

EBAUCHE DE PROJET



EBAUCHE DE PROJET

